



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OPERAT

Documentation utilisateurs

Mise en ligne des objectifs et des attestations annuelles

Mise à jour : Septembre 2025



OPERAT

Observatoire de la Performance Énergétique
de la Rénovation et des Actions du Tertiaire

Sommaire

1. Objectifs

- a) Rappels sur les objectifs
- b) Le périmètre couvert
- c) Comment consulter les objectifs sur OPERAT ?
- d) Comment sont-ils déterminés ?
- e) Cas des informations non disponibles

2. Attestations

- a) Rappels sur les attestations
- b) Le périmètre couvert
- c) Les différents types d'attestation
- d) Contenu de l'attestation
- e) Comment consulter les attestations sur OPERAT ?
- f) Cas des informations non disponibles

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Depuis janvier 2025, OPERAT restitue les objectifs 2030 et les attestations annuelles pour les déclarations réalisées et validées à ce jour pour un premier périmètre d'activités.

Avec la publication de l'arrêté du 1er Aout 2025, ces données sont désormais disponibles pour toutes les déclarations réalisées.

Le présent document a pour objet de fournir des indications sur les informations disponibles et la manière de pouvoir en prendre connaissance sur OPERAT.

OBJECTIFS

OBJECTIFS

Rappels

Chaque entité fonctionnelle assujettie (EFA) a 2 objectifs qui lui sont assignés :

- **Un objectif dit en valeur relative (Crelat)** qui consiste à réduire progressivement la consommation énergétique d'au moins 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 par rapport à une consommation de référence.

L'année de référence est comprise entre 2010 et 2022, ou correspond à la première année pleine d'exploitation dont les consommations énergétiques sont remontées sur OPERAT. Pour chaque local tertiaire assujetti, les dispositions réglementaires prévoient que la consommation de référence du primo assujetti puisse être conservée en cas de changement d'occupant.

- **Un objectif en valeur absolue (Cabs)** qui consiste à ne pas dépasser une consommation d'énergie seuil, définie par décennie en fonction de l'activité exercée.

Pour respecter les obligations Eco Energie Tertiaire, l'un des 2 objectifs doit être satisfait.

Ces objectifs sont calculés automatiquement par la plateforme OPERAT. Pour plus d'informations sur les objectifs, il est possible de consulter les supports disponibles dans l'onglet Ressources de la plateforme OPERAT (Atelier n°3 et Module vidéo n°2).

OBJECTIFS

Le périmètre couvert par la mise en ligne

- Depuis la publication de l'arrêté du 1er Aout 2025, **tous les assujettis** disposent désormais des **objectifs 2030** sur OPERAT
- Pour l'ensemble des sous-catégories d'activités, les **indicateurs d'intensité d'usage** publiés dans les textes réglementaires peuvent désormais être renseignés sur OPERAT. Le remplissage de ces indicateurs est **pris en compte** dans le calcul des objectifs
- Lorsque le dépôt de dossier technique de modulation sera proposé sur OPERAT, les objectifs restitués en tiendront compte. **Ce n'est pas encore le cas actuellement**

OBJECTIFS

Comment consulter les objectifs sur OPERAT ?

- Dans un premier temps, les objectifs ont été publiés dans le menu « OBJECTIFS » mais désormais, ils sont également consultables depuis l'écran de « Recherche d'une EFA avancée » accessible depuis le menu « EFA »
- Les 2 objectifs sont affichés, le plus favorable est mis en évidence et le second est affiché entre parenthèses
- Les objectifs 2030 peuvent également être retrouvés dans l'attestation de la déclaration la plus récente de l'EFA
- Lorsqu'une déclaration est validée, les objectifs sont calculés et restitués **10 minutes après la validation**

Courriel :
Nom d'utilisateur :
Structure : AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
Profil :

ACCUEIL STRUCTURE **EFA** CONSOMMATIONS OBJECTIFS PARAMÉTRIAGE CONTACT RESSOURCES FAQ

Recherche d'une Entité Fonctionnelle Assujettie
Recherche d'une Entité Fonctionnelle Assujettie avancée
Déclaration d'une Entité Fonctionnelle Assujettie
Import d'Entités Fonctionnelles Assujetties
Demandes de rattachement à une EFA existante

Entité Fonctionnelle Assujettie (EFA) [Gérer les colonnes](#)

Données de déclarations [Gérer les colonnes](#)

Exporter

	Nom	Adresse EFA	Objectif absolu Objectif relatif	Actions	2022	2023	2024
☐	Complément de nom Référence OPERAT EFA						
☐	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE TEST EFA 1	Adresse 1	(61.0 kWh/m²/an) 78.5 kWh/m²/an	i	40.7 kWh/m² Validée	45.5 kWh/m² Validée	144.4 kWh/m² Prête à valider
☐	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE TEST EFA 2	Adresse 2	(61.0 kWh/m²/an) 68.0 kWh/m²/an	i	96.1 kWh/m² Validée	76.5 kWh/m² Validée	Aucune déclaration →
☐	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE TEST EFA 3	Adresse 3	(78.0 kWh/m²/an) 103.9 kWh/m²/an	i	163.5 kWh/m² Validée	143.3 kWh/m² Validée	Aucune déclaration →

Illustration de l'écran de recherche « EFA » sur OPERAT où se trouvent les objectifs (données fictives)

OBJECTIFS

Comment sont-ils déterminés ? Cabs 2030

- L'objectif en valeur absolue d'une EFA est calculé à partir des sous-catégories d'activités déclarées de la dernière année de consommation validée de l'EFA :

$$\text{Cabs 2030} = \text{CVC}(n) + \text{USE}(n)$$

avec :

$$\text{CVC}(n) = \sum(\text{CVC}_i \times \text{S}_i) / \sum \text{S}_i$$

$$\text{USE}(n) = \sum(\text{USE}_i \times \text{S}_i) / \sum \text{S}_i$$

avec :

n = dernière année de déclaration de consommation validée de l'EFA

i = sous-catégorie d'activité déclarée dans la déclaration de consommation de l'année n

CVC_i = composante CVC relative à la sous-catégorie i

USE_i = composante USE relative à la sous-catégorie i

S_i = Surface moyenne annuelle de la sous-catégorie i = Surface déclarée $\times$ (Nb jour n / Nb jour i)

OBJECTIFS

Comment sont-ils déterminés ? Année de référence

- **Pour les EFA ayant fait l'objet d'une ou plusieurs déclarations de consommations sur des années de pleine exploitation avant 2022, l'année de référence est déterminée automatiquement par la plateforme OPERAT parmi les déclarations suivantes :**
 - Période de référence 2010-2019
 - Consommation 2020
 - Consommation 2021
 - Consommation 2022

L'attribution est effectuée de sorte à obtenir l'objectif en valeur relative le plus élevé en appliquant les dispositions prévues à l'article 10 de l'arrêté relatif aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire.

- **Pour les EFA dont la première année pleine d'exploitation est postérieure à 2022, l'année de référence correspondra à la première année de pleine exploitation déclarée.**

Rappel : Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 20 février 2024, les assujettis disposent d'un délai supplémentaire pour la déclaration portant sur la Période 2010-2019, et ce jusqu'au 30 septembre 2027. Passé ce délai, l'année de référence sera automatiquement déterminée par la plateforme en appliquant les règles rappelées ci-dessus.

OBJECTIFS

Comment sont-ils déterminés ? Crelat 2030

- L'objectif en valeur relative 2030 d'une EFA est calculé de la manière suivante :
 - Cas du **primo assujetti** (absence d'EFA liée déclarée sur OPERAT) :

$$\text{Crelat 2030} = \text{Cref} \times (\text{Cabs2030 (n)} / \text{Cabs2030 (ref)}) \times (1-0,4)$$

avec :

Cref = Consommation de l'année de référence de l'EFA ajustée selon les variations climatiques

n = dernière année de déclaration de consommation validée de l'EFA

Cabs2030 (n) = Objectif en valeur absolue 2030 issu de l'année n

Cabs2030 (ref) = Objectif en valeur absolue 2030 théorique issu de l'année de référence de l'EFA

OBJECTIFS

Comment sont-ils déterminés ? Crelat 2030

- L'objectif en valeur relative 2030 d'une EFA est calculé de la manière suivante :
 - Cas du **changement d'occupant** (au moins une EFA liée déclarée sur OPERAT) :

$$\text{Crelat 2030} = \text{Cref}^{\text{liée}} \times (\text{Cabs2030 (n)} / \text{Cabs2030}^{\text{liée}} (\text{ref})) \times (1-0,4)$$

avec :

Cref liée = Consommation de référence héritée = Moyenne pondérée des surfaces liées des consommations de référence de chaque EFA liée

n = dernière année de déclaration de consommation validée de l'EFA

Cabs2030 (n) = Objectif en valeur absolue 2030 issu de l'année n

Cabs2030 liée (ref) = Moyenne pondérée des surfaces liées des objectifs en valeur absolue 2030 théoriques issus de l'année de référence de chaque EFA liée

Attention : une EFA liée n'est réellement prise en compte qu'à partir du moment où elle a une première année de pleine exploitation antérieure à celle de l'EFA avec laquelle elle est liée

OBJECTIFS

Cas des objectifs non disponibles

Dans certains cas, les objectifs ne sont pas disponibles.

La situation la plus fréquente qui peut être rencontrée est la suivante :

- L'année de référence ne peut pas être calculée (pas d'année de pleine exploitation déclarée...)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Logo

ADEME

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE

OPERAT

Observatoire de la Performance Energétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire

Courriel :

Nom d'utilisateur :

Structure : AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE

Profil :

ACCUEIL

STRUCTURE

EFA

CONSOMMATIONS

OBJECTIFS

PARAMÉTRAGE

CONTACT

RESSOURCES

FAQ

Recherche d'une Entité Fonctionnelle Assujettie avancée

Filtrer

Entité Fonctionnelle Assujettie (EFA)

Gérer les colonnes

Données de déclarations

Gérer les colonnes

Exporter

	Nom	Adresse EFA ^	Objectif absolu ⓘ Objectif relatif ⓘ	Actions	2022	2023	2024
☐	Complément de nom ⓘ Référence OPERAT EFA						
☐	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE TEST EFA 1	Adresse 1	n.c. ⓘ n.c. ⓘ	ⓘ	40.7 kWh/m² ⓘ Validée	45.5 kWh/m² ⓘ Validée	144.4 kWh/m² ⓘ Prête à valider
☐	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE TEST EFA 2	Adresse 2	n.c. ⓘ n.c. ⓘ	ⓘ	96.1 kWh/m² ⓘ Validée	76.5 kWh/m² ⓘ Validée	Aucune déclaration ➔
☐	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE TEST EFA 3	Adresse 3	(78.0 kWh/m²/an) 103.9 kWh/m²/an	ⓘ	163.5 kWh/m² ⓘ Validée	143.3 kWh/m² ⓘ Validée	Aucune déclaration ➔

ATTESTATIONS

ATTESTATIONS

Rappels

La plateforme OPERAT délivre, chaque année et pour chaque EFA, une attestation annuelle qui tient lieu de document d'évaluation et de constat du respect des objectifs.

L'attestation annuelle permet de récapituler de façon synthétique les données de consommations énergétiques de l'EFA ainsi que ses objectifs et de visualiser son avancement dans la démarche de réduction des consommations énergétiques.

Cette attestation constitue :

- Un outil de communication auprès du personnel et des usagers
- Un état des lieux dans le cadre de transaction immobilière

Pour plus d'informations sur les attestations, il est possible de consulter les supports disponibles dans l'onglet Ressources de la plateforme OPERAT (Modules vidéo n°6 et n°8).

ATTESTATIONS

Le périmètre couvert

- Depuis la publication de l'arrêté du 1er Aout 2025, **toutes les déclarations validées** disposent désormais des attestations **2030** sur OPERAT
- L'attestation sera complétée d'un verso lorsque les fonctionnalités permettant de mutualiser les résultats à l'échelle d'un patrimoine seront disponibles

ATTESTATIONS

Les différents types d'attestation

Il existe 3 typologies d'attestation selon le moment où elle est consultée et où les données sont mises à jour :

- **Attestation provisoire** : Lorsqu'elle est consultée avant l'échéance déclarative de l'année déclarée (30 Septembre)
- **Attestation à l'échéance** : Attestation générée avec les informations déclarées à l'échéance de l'année déclarée
- **Attestation actualisée** : En cas de mise à jour d'une ou plusieurs informations de l'attestation après l'échéance réglementaire



Dans un premier temps, seules des attestations provisoires sont disponibles. Les assujettis disposent donc d'un délai pour appréhender les attestations et préciser les déclarations au besoin, notamment les indicateurs d'intensité d'usage. **L'arrêté du 1er Aout 2025 définit cette période transitoire jusqu'au 1er juillet 2026.**

➤ **Conséquence** : Pour les déclarations des années 2020 à 2024, les déclarations à l'échéance seront générées le 1^{er} Juillet 2026.

ATTESTATIONS

Contenu de l'attestation disponible

- L'attestation comporte les éléments suivants:
 - Date d'édition et type d'attestation
 - Identification de l'année de l'attestation & Notation Eco Energie Tertiaire associée
 - Les informations administratives et géographiques de l'EFA
 - Informations sur les objectifs et leurs modulations éventuelles
 - Visualisation des données de consommations ajustées des variations climatiques sur les 3 dernières années ainsi que l'évaluation des émissions de GES en valeur réelle
 - Visualisation graphique des données :
 - Droite de tendance sur la période décennale concernée (Cref > Cabs)
 - Courbe enveloppe +/- 10% de la droite de tendance

ATTESTATION NUMÉRIQUE ANNUELLE DE SUIVI DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE

Année 2023

NOTATION ÉCO
ÉNERGIE TERTIAIRE
2 feuilles vertes



Réf. OPERAT EFA : 38529030900355_92800_IHM_202514

Entité : AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE PUTEAUX

Adresse : 6 RUE JEAN JAURES
92800 PUTEAUX

Zone climatique : H1a

Assujettissement : ☒ Bâtiment en entier ☐ Partie de bâtiment ☐ Ensemble de bâtiments

Catégorie d'activité majoritaire : Accueil petite enfance

Objectifs

Modulation des objectifs : ☐ Volume activité ☐ Dossier technique

Objectifs en valeur absolue 2030 : 82 kWh/m²/an

Objectifs en valeur relative 2030 : 157,6 kWh/m²/an

Suivi des consommations

Ajustées en fonction des variations climatiques

Consommation surfacique EF (ajustée en variation climatique)

o Evaluation émissions CO₂ (brutes)

Référence 2021

262,7 kWh/m²/an

o 77 kg eq. CO₂/m²/an

2021

262,7 kWh/m²/an

o 77 kg eq. CO₂/m²/an

2022

127,9 kWh/m²/an

o 18 kg eq. CO₂/m²/an

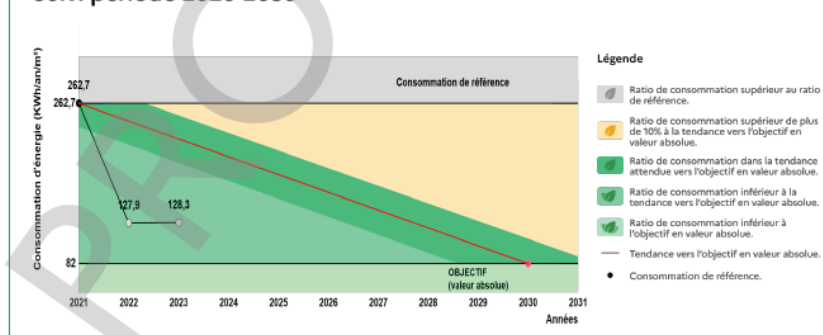
2023

128,3 kWh/m²/an

o 20 kg eq. CO₂/m²/an

La consommation de référence est susceptible d'être modulée en fonction du volume de l'activité, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Suivi période 2020-2030



* n.c. : donnée pas encore calculée dans OPERAT.
Les données citées sont déclaratives et n'ont pas été vérifiées par les services de l'État.

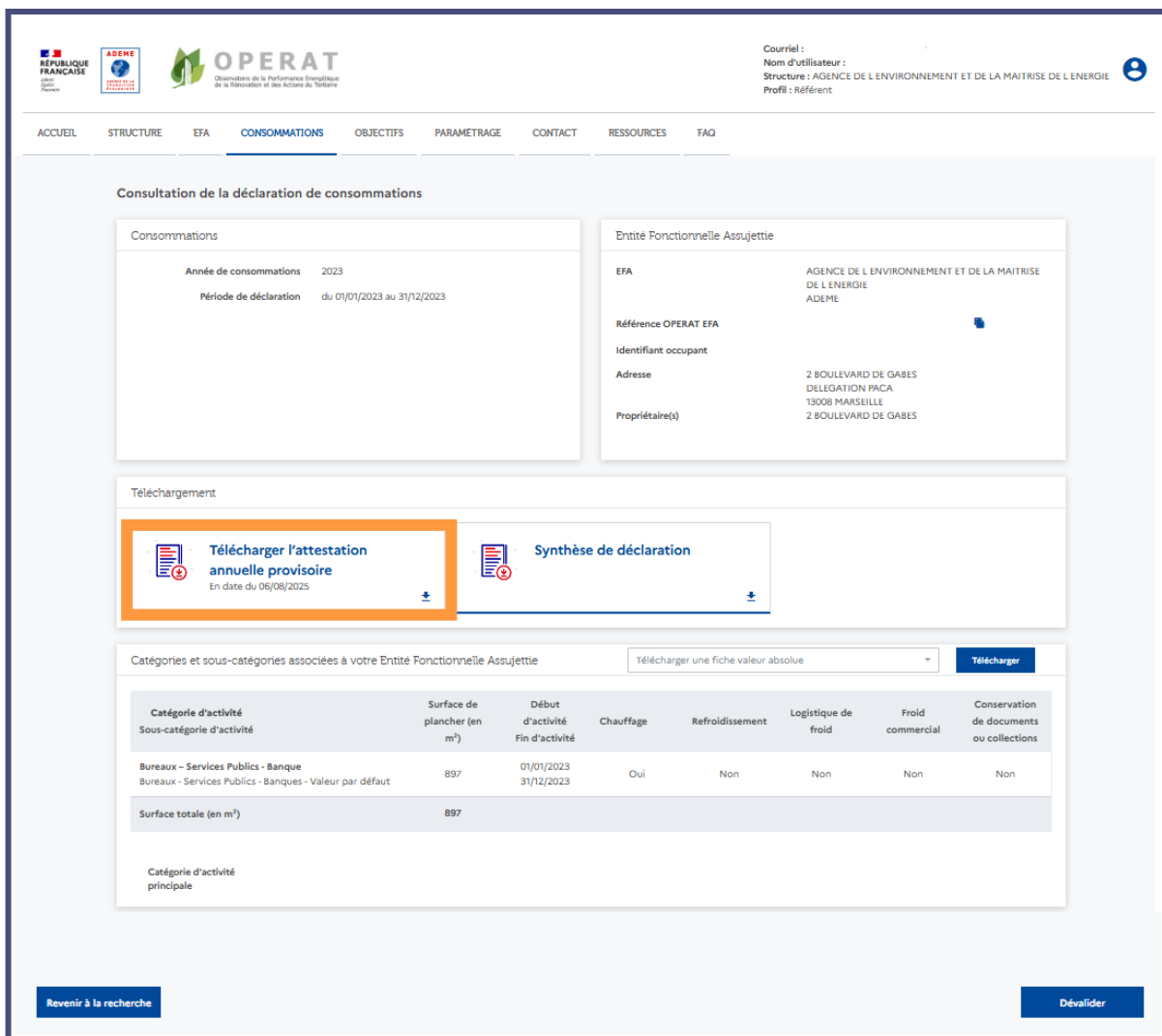
ATTESTATIONS

Comment consulter les attestations sur OPERAT ?

Pour une année donnée, l'attestation peut être téléchargée sur OPERAT :

- Depuis l'écran de synthèse de l'année de consommation
- Lorsqu'une déclaration est validée, l'attestation provisoire est disponible **10 minutes après la validation**

Attention : L'attestation n'est disponible que pour les déclarations validées



Courriel :
Nom d'utilisateur :
Structure : AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
Profil : Référent

ACCUEIL STRUCTURE EFA **CONSOMMATIONS** OBJECTIFS PARAMETRAGE CONTACT RESSOURCES FAQ

Consultation de la déclaration de consommations

Consommations

Année de consommations	2023
Période de déclaration	du 01/01/2023 au 31/12/2023

Entité Fonctionnelle Assujettie

EFA	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ADEME
Référence OPERAT EFA	
Identifiant occupant	
Adresse	2 BOULEVARD DE GABES DELEGATION PACA 13008 MARSEILLE 2 BOULEVARD DE GABES
Propriétaire(s)	

Téléchargement

 **Télécharger l'attestation annuelle provisoire**
En date du 06/08/2025

 **Synthèse de déclaration**

Catégories et sous-catégories associées à votre Entité Fonctionnelle Assujettie

Télécharger

Catégorie d'activité	Surface de plancher (en m²)	Début d'activité	Chauffage	Refroidissement	Logistique de froid	Froid commercial	Conservation de documents ou collections
Sous-catégorie d'activité		Fin d'activité					
Bureaux - Services Publics - Banque	897	01/01/2023	Oui	Non	Non	Non	Non
Bureaux - Services Publics - Banques - Valeur par défaut		31/12/2023					
Surface totale (en m²)	897						

Catégorie d'activité principale

[Revenir à la recherche](#) [Dévalider](#)

ATTESTATIONS

Comment consulter les attestations sur OPERAT ?

Pour une année donnée,
l'attestation peut être
téléchargée :

- Depuis l'écran de recherche **consommation** où plusieurs attestations peuvent être téléchargés
- Lorsqu'une déclaration est validée, l'attestation provisoire ou actualisée est disponible 10 minutes après

Recherche de déclaration de consommations

Supprimer | Valider | Dévalider | Exporter | **Télécharger l'attestation annuelle**

Filtrer

Année	Référence OPERAT EFA	EFA ID occupant	Adresse EFA	Ma qualité	Surface totale	Consommation totale	Ratio de consommations	Identifiant import consommations	Statut	Actions
☒ 2020	38529030...	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE VALBONNE 38529030900348	500 ROUTE DES LUCIOLES 06560 VALBONNE	Propriétaire occupant	26210 m²	200480.0 kWh	76.5		Validée	
☒ 2021	38529030...	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE VALBONNE 38529030900348	500 ROUTE DES LUCIOLES 06560 VALBONNE	Propriétaire occupant	26210 m²	154340.0 kWh	58.9		Validée	
☒ 2022	38529030...	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE VALBONNE 38529030900348	500 ROUTE DES LUCIOLES 06560 VALBONNE	Propriétaire occupant	26210 m²	106550.0 kWh	40.7		Validée	
☒ 2023	38529030...	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE VALBONNE 38529030900348	500 ROUTE DES LUCIOLES 06560 VALBONNE	Propriétaire occupant	26210 m²	161250.0 kWh	61.5		Validée	
☒ Période de référence 2010-2019	38529030...	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE VALBONNE 38529030900348	500 ROUTE DES LUCIOLES 06560 VALBONNE	Propriétaire occupant	26210 m²	343320.0 kWh	131		Validée	

Cookies ☐ Par page : 10 Page : 1 Nb. éléments : 5

ATTESTATIONS

Cas des informations non disponibles

Dans certains cas, l'attestation est incomplète car certaines informations ne peuvent pas être déterminées. La situation la plus fréquente qui peut être rencontrée est la suivante :

- L'année de référence ne peut pas être calculée : pas d'année de pleine exploitation déclarée...

 **GOUVERNEMENT**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **ADEME**
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

 **OPERAT**
Observatoire de la Performance Énergétique
et de la Renovation et des Actions du Tertiaire

Date d'édition : 18/12/2024
Attestation provisoire

**ATTESTATION NUMÉRIQUE ANNUELLE DE SUIVI
DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE**

Année 2021

**NOTATION ÉCO
ÉNERGIE TERTIAIRE**

Réf. OPERAT EFA : 38529030900348_06560_IHM_555902
Entité : AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE VALBONNE
Adresse : 500 ROUTE DES LUCIOLES
06560 VALBONNE
Zone climatique : H3
Assujettissement : ☒ Bâtiment en entier ☐ Partie de bâtiment ☐ Ensemble de bâtiments
Catégorie d'activité majoritaire : Bureaux – Services Publics - Banque

Objectifs
Modulation des objectifs : ☐ Volume activité ☐ Dossier technique
Objectifs en valeur absolue 2030 : n.c.*
Objectifs en valeur relative 2030 : n.c.*

Suivi des consommations
Ajustées en fonction des variations climatiques

☒ Consommation surfacique EF (ajustée en variation climatique)
☒ Évaluation émissions CO₂ (brutes)

Référence	2020	2021
☒ n.c.*	☒ n.c.*	☒ n.c.*
☒ n.c.*	☒ 13 kg eq. CO ₂ /m ² /an	☒ 10 kg eq. CO ₂ /m ² /an

La consommation de référence est susceptible d'être modulée en fonction du volume de l'activité, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Suivi période 2020-2030

Données non disponibles dans cette situation (exemples : absence d'année de référence, seuil en valeur absolue restant à définir, pas d'historique de consommation...). L'attestation sera automatiquement mise à jour dès que les valeurs pourront être déterminées.

* n.c. : donnée pas encore calculée dans OPERAT.
Les données citées sont déclaratives et n'ont pas été vérifiées par les services de l'État.